

Association de Billard de Thorigné-Fouillard

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de
Rennes le 20/09/1989 N° dossier W353008386
N° agrément Jeunesse et Sport 98 35 S 09

@mail : billards@abtf35.fr

Réunion du Comité Directeur

Lundi 9 avril 2018 à 20h30

Membres du comité Directeur :

Hervé RABAULT	Présent
André DELABARRE	Présent
Marc ÉLUARD	Présent
Marcel JOSSELIN	Présent
Régis DURAND	Présent
Mickael HENNETON	Présent
Emmanuel ORHANT	Présent
Christian TAHIER	Présent

Invité : JEAN-CHARLES THOUVENIN

Ordre du jour :

- > Bilan des inscriptions :
- > Remplacement des billards anglais et réfection du snooker.
- > Relations avec la mairie
- > Point sportif
- > Matériel et petits travaux
- > Divers

Compte-rendu :

> Bilan des inscriptions :

Aujourd'hui 85 membres sont inscrits dont 73 licenciés FFB.

> Remplacement des billards anglais :

Lors du dernier Comité Directeur a été acté le remplacement de 4 billards anglais, la vente de 3 des anciens billards et le don d'un billard à la maison des jeunes de la commune de Thorigné.

Après de multiples rebondissements, la situation a considérablement évolué et est devenue :

- Vente d'un Winner à Michaël. 700€
- Vente du deuxième « winner » et d'un « Prince » à Stéphane Dumont. 1600€
- On propose le deuxième « Prince » à Albani Dizazzo (contact Facebook) sachant qu'on a deux autres gars intéressés si ça ne se fait pas avec celui-là ! 800€. Régis le contacte et 200€ d'acompte.
- On demande à Stéphane Dumont de refaire le tapis du billard de la maison des Jeunes (pour honorer notre parole) – **pris en charge par le Codbiv**.
- Bilan : 4 ventes pour un montant total de 3100€ + réfection du billard de la maison des jeunes par le Codbiv 0€ – achat des billards 5518€ soit **un coût total pour le club de 2418€ pour 4000€ budgété!!**

Par ailleurs, suite à un échange avec Adrien Frostin, une opportunité de s'intégrer dans le programme de réfection des snookers de l'ABRC et de ABC Dinard est apparue. L'offre porte sur un devis de la société ABCsnooker: pour un coût global de 1200€ (en fonction du cours de la livre sterling) avec réfection du revêtement tapis et bandes + remplacement des caoutchoucs.

Le snooker de l'ABTF serait de ce fait dans la même configuration que les snookers du département, assurément un plus pour entraînement de nos compétiteurs.

Comme il y avait urgence à se décider, un échange de mails le 2 avril a permis d'avoir l'accord de 5 des membres du Comité (dont le trésorier !!).

L'achat des cales est maintenu et **Mickael** se charge de contacter la société via Adrien Frostin et de piloter l'ensemble de la prestation.

Au final, l'opération initial qui portait sur le remplacement de 2 billards minimum pour un coût max de 4000€ se termine avec 4 billards anglais neufs, 1 snooker entièrement refait, de même que le billard de la maison des jeunes de Thorigné grâce au Comité d'Ille et Vilaine.

➤ **Relations avec la mairie :**

Le Comité a décidé de recouvrer le différentiel de caution pour tous ses adhérents à jour de cotisation au plus tard pour le 30 juin 2018 (de sorte que la charge financière à la prise de licence ne soit pas trop élevée en septembre) mais reste en attente du courrier ou un compte rendu de la réunion avec la mairie au cours de laquelle cette demande d'évolution dans la gestion des badges par les associations utilisatrice du site des Molières avait été actée.

Un nouveau mail va être adressé à Linda Guillemaud pour obtenir ce courrier qui servira de base à une communication vers tous les adhérents pour recouvrer le différentiel. **Hervé.**

Un rendez-vous a été obtenu avec les services techniques pour

- Vérifier le fonctionnement de la porte
- Amélioration des fixations des étagères et pose de nouvelles
- Etude technique pour l'enseigne extérieure

Au final, à part la refixation des étagères et la vérification du mécanisme de la porte d'entrée, toute demande doit transiter par Linda Guillemaud. **Hervé** se charge de cette action

➤ **Points sportifs**

○ **Carambole :**

Bande R2 : Hervé Rabault échoue en finale de Bretagne organisée par le club le 8 avril en ne prenant que la 3^{ème} place.

Libre R1 : André Delabarre est qualifié d'office pour la finale de Ligue à Thorigné le 6 mai.

Un appel à arbitres a été lancé aux clubs du 35 pour la finale du 6 mai

Concernant le championnat interne il est trop tard pour le mettre en œuvre et une ½ journée sous forme de biathlon par équipe Pool/5 quilles aura lieu du **samedi 9 juin**, date à laquelle sera également organisé le barbecue du club à partir de 18h30.

Un mail sera adressé à tous les adhérents pour retenir la date ; Avant le 6 mai pour rajouter la réservation de la salle pour la finale de Ligue.

○ **Blackball**

A mi-saison :

La DN3 est 9^{ème} avec 55 points et 5 points d'avance sur la première équipe relégable. La prochaine journée à Chantepie avec 3 équipes à portée va être cruciale pour assurer le maintien

La DR1 est plus en difficulté mais à la faveur de la dernière journée, recolle un peu au peloton. Le maintien va être une bataille acharnée jusqu'au bout !!

Les 2 DD1 sont respectivement 6 et 11^{ème} sur 14. Pas d'enjeu pour cette fin de saison fors l'honneur !

○ Snooker

Au classement des TR, Bruno Heise est 4^{ème}.

Au ZST3 Bruno Heise échoue en demi-finale contre l'indétrônable Adrien Frostin. Il gagne en revanche le master de snooker de Dinard ce week-end devant Bruno Peigne et Stéphane Ochoiski

Qualifié pour le Play-off à Montpellier et à Périgueux, une signature de convention de mécénat avec la société Corvin, est en cours d'élaboration. Le joueur présenterait ses frais au club, qui le rembourserait alors sur la base de justificatifs validés par le Comité Directeur.

Pour des raisons de cohérences, les frais seront pris en compte comme suit :

- Barème fiscal pour les frais kilométriques
- 100€ pour la nuit d'hôtel, et 25€ par repas (barème maximum)

La société extournerait le même montant à l'ABTF.

Pour autant, un avis va être demandé pour validation de la procédure à Stéphane Delon qui siège à la ligue de Bretagne et est accessoirement inspecteur des impôts !!

➤ Matériel et petits travaux :

Le Cric bouteille est dans le placard.

2 boites de bleus, 3 queues de français et 3 queues de snooker ont été achetées.

4 feuilles cartonnées vont être achetées pour modifier la couleur du fonds des cadres dans lesquels sont exposées les tenues du club. Couleur retenue : gris « taupe ». **par Régis**

➤ Divers

Nuit du sport le 8 juin 2018 :

L'ABTF sera présente comme tous les ans à la maison des jeunes de la commune ce jour de 19h à 22h

Préparation de la coupe Solidor8 :

Un mail va être adressé à tous les adhérents pour constitution des équipes et fixer deux soirées de préparation à la compétition. **Par Hervé**

Demande d'accueil de jeunes dans le cadre des activités périscolaires :

Eric Lepage nous a soumis une demande d'accueil d'un nouveau cycle d'initiation (billard anglais et français) auprès des enfants de Cm1-Cm2 sur le temps périscolaire (16h30-17h30 aux Molières) en septembre-octobre.

L'ABTF est d'accord sur le principe en limitant à 8 enfants, 1 fois par quinzaine et pas en dessous de CM1. Un mail va être adressé à Eric Lepage pour précision sur ces points.

Communication :

Un article AMI et Ouest-France sera rédigé à l'issue de la réfection du billard de la maison des jeunes.

Deux initiatives de la fédération :

La fédération lance deux actions à destination des clubs :

Le challenge des clubs :

Ce challenge permettra de récompenser les clubs labellisés « École de billard » faisant preuve de dynamisme en accueillant de nouveaux licenciés.

L'ABTF présentera un dossier même si les chances de gagner quoique ce soit existent !!

Association avec le réseau national sport et loisirs

La Fédération va s'associer au Réseau National Sport et Loisirs permettant aux consommateurs de produits de grandes marques, de bénéficier d'une séance découverte dans un des clubs partenaires référencés sur les sites www.reseanationalsport.com et www.reseanationalloisirs.com.

Ces programmes « Sport et Loisirs » présentant une opportunité pour les clubs, de se faire davantage connaître, de recruter de nouveaux adhérents et de s'engager dans une démarche d'accessibilité au plus grand nombre.

Cette action est entièrement gratuite pour les clubs et la Fédération, du fait d'une convention de partenariat entre la Fédération et TLC Marketing, entreprise en charge de ces réseaux.

L'ABTF s'est inscrite dans ce dispositif.

La prochaine réunion se tiendra le 4 juin 2018 à 20h30.

(Désormais, des pizzas seront offertes par le club, plusieurs membres du Comité Directeur venant à la réunion directement depuis leur travail !!)